



HÉDÉBAZOUGES

JANVIER 2020 - N° 207

LETTRE MENSUELLE DE LA MUNICIPALITÉ

SMICTOM VALCOBREIZH / TROP DE BACS ET SACS JAUNES DANS LES RUES !

Au 1er janvier 2020, le SMICTOM d'Ille et Rance devient le SMICTOM VALCOBREIZH.
Rappel : trop de bacs et de sacs jaunes sont en permanence sur les trottoirs. Vous devez sortir votre bac ou sacs jaunes **uniquement la veille au soir** du jour de collecte et ramassez le bac **dès le lendemain**. La commune compte sur votre civisme.
Une hésitation pour un déchet spécifique ? Rendez-vous sur l'application guide du tri de citeo pour trouver sa destination. Saisissez le nom ou la marque de votre emballage, puis l'application vous précise pour chaque élément de votre emballage s'il est à jeter ou à trier. Pour tout renseignement, contacter le SMICTOM D'ILLE-ET-RANCE/VALCOBREIZH au 02 99 68 03 15.

ACTUALITE

CÉRÉMONIE DES VŒUX - Le Maire, les adjoints et les conseillers municipaux vous invitent à la cérémonie des vœux qui aura lieu le vendredi 10 janvier 2020 à 19h, au Théâtre de Poche (parking place du Château). Habitants de Hédé-Bazouges, vous êtes tous les bienvenus !

ÉLECTIONS - Elles ont lieu les 15 et 22 mars 2020. Pour vérifier si vous êtes inscrits : service-public.fr/particuliers/vosdroits/services-en-ligne-et-formulaires/ISE. Si vous ne l'êtes pas, vous avez jusqu'au vendredi 7 février 2020 pour effectuer la démarche en Mairie ou sur le site de service-public.fr. Les pièces à fournir sont :
- un justificatif de domicile de moins de 3 mois sur lequel figure votre nom
- un justificatif d'identité : CNI ou passeport
Si vous avez déménagé au sein de la commune, merci de passer en Mairie, le bureau de vote pouvant changer.

ANNIVERSAIRE DU MARCHÉ BIO - Jeudi 9 janvier dès 16h au Mille club, venez boire un verre de vin chaud pour fêter les 11 ans du marché bio ! A noter : pas de marché bio le jeudi 02 janvier 2020.

AMÉNAGEMENT DES RUES - La fin des travaux est prévue fin janvier 2020 pour la rue du Chemin Hoirain. Quelques finalités : pose de panneaux, signalé-

tique au sol... Le mois de février sera consacré à l'aménagement de la ruelle de l'Hôpital.

NOUS VOULONS DES COQUELICOTS - Vendredi 3 janvier à 18h30, rassemblement dans la salle du Conseil Municipal : actualité puis présentation de Nicolas Hyon du « Nez dehors » d'une vidéo projection "Pourquoi les insectes disparaissent ?". Nous terminerons en musique et chansons et par le verre de l'amitié.

OPÉRATIONS BROYAGE SAPINS DE NOËL - Après les fêtes, vous pouvez déposer votre sapin de Noël du 6 au 20 janvier 2020 :

- **A Hédé** : Place du Château (Espaces verts identifié = panneau)
- **A Bazouges** : place du Mille club (Espace vert près du lavoir)

Le 21 janvier - Opération broyage :

- 9h00 à Hédé, place du Château
 - 14h00 à Bazouges, place du Mille club
- Venez voir, participer et récupérer du broyat.

BUREAU PARTAGÉ A BAZOUGES - Lundi 6 janvier, 20h, maison des associations. Réunion N°3 pour la mise en place de bureaux partagés sur Bazouges dès fin janvier (il reste des places). Et présentation du projet d'acquisition collective du presbytère de Bazouges. Contact : 06 51 37 06 08.

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 15 NOVEMBRE 2019

---=oOo=---

L'an deux mille dix-neuf, le quinze novembre à vingt heures trente minutes, le Conseil Municipal de la Commune de HÉDÉ-BAZOUGES régulièrement convoqué et sur convocation du 8 novembre 2019, s'est réuni en Mairie, sous la Présidence de Monsieur Jean-Christophe BÉNIS, Maire.

Étaient présents : M. BENIS, Mme FEUDE, M. SARLAT, Mme DESCHAMPS, M. CADOU, Mme CLEMENT VITORIA, Mme DEPRESLE, M. MEYER, M. ROBINAULT, M. ROCHARD, Mme ROISAIN

Étaient absents : Mme AUTISSIER donne procuration à Mme FEUDE, Mme COTTEREAU donne procuration à M. SARLAT, Mme DENIAU donne procuration à M. le Maire, M. BOURGOUIN donne procuration à Mme CLEMENT VITORIA, Mme GICQUEL donne procuration à Mme DEPRESLE, M. THEBAULT donne procuration à M. ROCHARD

Absents excusés : M. FICHOU, M. TARDIF

Secrétaire de séance : Mme CLEMENT-VITORIA

Nombre de conseillers en exercice :19 /Nombre de conseillers présents :11 /Nombre de pouvoirs :6 /Quorum :10

OBJET N° 01-11-2019 : Approbation du Procès-Verbal du 11 octobre 2019

Après délibération, le Conseil Municipal, à l'unanimité **APPROUVE** le procès-verbal du 11 octobre 2019.

OBJET N° 02-11-2019 : Avenant à la convention du Joli Collectif

Après délibération, le Conseil Municipal, à la majorité (15 pour, 2 contre, 0 abstention)

- **APPROUVE** l'avenant qui prolonge la convention d'une année ;
- **AUTORISE** M. le Maire à signer la convention et à engager toutes les démarches relatives à cette affaire.

OBJET N° 03-11-2019 : SIE Motte aux Anglais –retrait de 2 communes

Les communes de MARCILLE RAOUL et de NOYAL SOUS BAZOUGES ont transféré l'exercice de leur compétence de production et de distribution d'eau potable au SIE de la Motte aux Anglais. Le Maire informe qu'avec la loi NOTRe, la CCVIA et la CCBP auront la compétence eau potable à compter du 1^{er} janvier 2020 et l'ont délégué respectivement au SPIR et à Eaux du Bassin Rennais. De plus, les 2 communes ont d'ores et déjà délibéré sur leur retrait. Après délibération, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- **APPROUVE** le retrait des communes de Marcillé-Raoul et de Noyal sous Bazouges au 31/12/2019 avec effet au 1/01/2020

OBJET N° 04-11-2019 : Abri boule –participation commune et plan de financement

Le Maire informe que la consultation des entreprises dans le cadre de l'abri boules est terminée. L'Ehpad financera l'abri ouvert tandis que la commune financera un abri de rangement pour le club de pétanques et un bloc sanitaire public.

Le montant total du projet est de 66 712.89 € HT. Le montant de participation de la commune, sous forme de subvention, s'élèverait à 42 659.08 € TTC.

Après délibération, le Conseil Municipal, à la majorité (15 pour, 2 contre, 0 abstention)

- **APPROUVE** le plan de financement
- **APPROUVE** la participation de la commune pour un montant de 42 659.08 € à verser au SIVOM de Hédé-Bazouges
- **INSCRIT** ces crédits au budget 2020

OBJET N° 05-11-2019 : Contrat de territoire –volet 3 /Jardins d'Anna

Le Maire informe que le contrat de territoire –volet 3 offre la possibilité aux communes de déposer un dossier de demande de subvention en fonctionnement exceptionnellement pour l'année 2020. Celui-ci devant être déposé avant le 15/11/2019, un dossier a d'ores et déjà été déposé dans le cadre des prestations d'experts (inventaires flore/faune, animation) du projet Les Jardins d'Anna. Il faut le compléter avec une délibération sollicitant cette subvention.

Le plan de financement indiqué dans le dossier est le suivant :

Dépenses		Recettes		
Postes	Montant HT	Financeurs	Montant HT	%
Inventaire Flore	600	Commune	3596,50	50
Inventaire faune, initiaux et contrôle	4 173,00 €	Contrat de territoire	3596,50	50
Traduction breton gallo	1000 €			
Animations nature	1 420,00 €			
TOTAL	7193	TOTAL	7193	100

Le Maire propose au Conseil Municipal de conforter le dépôt de ce dossier et de valider le plan de financement.

Après délibération, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- **SOLLICITE** la subvention dans le cadre du contrat de territoire –volet 3 pour la partie fonctionnement des Jardins d'Anna
- **AUTORISE** M. le Maire à déposer un dossier
- **AUTORISE** M. le Maire à signer tout document afférent à cette affaire

OBJET N° 06-11-2019 : Convention d'occupation des lieux –Évènement Red Bull

Suite à l'évènement sportif du 2 novembre dernier, le Maire informe le Conseil Municipal que Red Bull souhaite faire la promotion au niveau international de la manifestation qui s'est déroulée dans la commune.

Les images (photos et vidéos) de cette compétition originale vont dorénavant faire le tour du monde via les médias et les réseaux sociaux. Le nom de la commune d'Hédé-Bazouges va devenir indissociable de cette épreuve, comme les villes de Glasgow pour l'édition écossaise et Bergs Slussar pour l'édition suédoise (les deux seules autres épreuves de la même discipline dans le monde).

Afin d'être en règle avec la réglementation en vigueur sur l'utilisation des noms et images liés aux lieux où se déroulent les évènements, un document juridique est à valider.

Après délibération, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- **APPROUVE** la convention d'occupation des lieux
- **AUTORISE** M. le Maire à signer la convention et tout autre document afférent à ce dossier

OBJET N° 08-11-2019 : Questions diverses

Avant la tenue du Conseil Municipal, deux points ont été abordés :

- Présentation du SIVU Anim 6 –Mme Karine CLOUARD

Le SIVU est composé de 6 communes représentant environ 11 000 habitants. Ce bassin de vie connaît une explosion démographique dont 25% de la population a moins de 17 ans. La création du SIVU répond aux besoins de garde, de loisirs... que peuvent avoir les familles. Autour de projets pédagogiques, le SIVU se décline en plusieurs structures : une garderie, un multi-accueil, une ludothèque, trois accueils de loisirs, 3 espaces jeunes et une association junior. Le SIVU organise également 2 évènements annuels : la semaine de l'enfance et du Bruit dans la cambrousse.

- Appel citoyens pour une cohabitation logique entre les agriculteurs et les riverains –remise d'une pétition

Un des riverains d'Hédé-Bazouges a lu l'appel citoyen qu'il a rédigé aux membres du Conseil Municipal entouré d'une dizaine de signataires. Il a exprimé que ces riverains souhaiteraient :

- plus de transparence (sur les produits épandus ainsi que les risques associés),
- plus de dialogue (avec les agriculteurs)
- plus d'implication des représentants locaux vis à vis du refus de l'utilisation de ces produits chimiques à proximité de nos écoles, quartiers, cours d'eau et espaces publics...

Cet appel a recueilli environ 300 signatures.

Après sa lecture, ce riverain remet à M. le Maire et aux membres du Conseil Municipal cette pétition.

M. le Maire le remercie. Il informe l'assemblée que durant 23 ans, il a été agriculteur sans utiliser de pesticide même s'il n'était pas agriculteur biologique. La commune Hédé-Bazouges a été l'une des premières communes à arrêter les pesticides. Il a alors fallu communiquer auprès des agents et des riverains pour qu'ils acceptent de voir des mauvaises herbes sur les trottoirs, autour des arbres... Le Conseil Municipal a d'ores et déjà adhéré au mouvement Nous voulons des coquelicots.

M. le Maire dit qu'il soutient Daniel CUEFF, maire de Langouët, qui a permis de lancer le débat publiquement. L'arrêté de ce dernier ayant été annulé, M. le Maire écrira à Mme La Préfète pour lui demander quels éléments de réponse peut-elle apporter aux riverains. Il souhaite instaurer un dialogue entre agriculteurs et riverains pour faire que chacun puisse s'exprimer et se comprendre pour une cohabitation sur nos communes. M. le Maire s'engage à réunir rapidement quelques agriculteurs et quelques riverains pour débiter le dialogue.

En questions diverses, M. le Maire informe le Conseil des points suivants :

- La Région Bretagne a écrit son Schéma régional d'aménagement, de développement durable et d'égalité des territoires (SRADDET) afin de réorienter leurs politiques. Une enquête publique aura lieu en 2020.
- L'établissement public foncier de Bretagne (EPFB) a informé la Mairie que les conjoints Sarciaux ont accepté leur offre dans le cadre de l'acquisition de la grange et du jardin derrière la Mairie. Ces lieux font partie intégrante de la ZAC, ce qui a permis une négociation à l'amiable.
- L'enquête publique relative à la modification du PLU est en cours jusqu'au 30 novembre 2019. Les documents sont consultables à la Mairie.
- Dates à retenir :

- dimanche 17/11 : Compétition de pêche des carnassiers en float tube et en bateau sur l'étang de la Bézardière par les pêcheurs sportifs de Rennes

- lundi 16/12 à 19h : départ en retraite de la bibliothécaire à la Salle Agora

- La séance prend fin à 22h30

RECHERCHE DE LOGEMENTS - La communauté Emmaüs est actuellement en recherche active de 3 ou 4 logements sur la commune pour y loger les familles actuellement hébergées à la communauté, mais pour lesquelles les conditions d'hébergement ne répondent plus aux exigences de la vie en famille et au respect d'un cadre éducatif dans lequel tout enfant devrait avoir le droit de grandir. Pour cela, nous sommes prêts à étudier toute proposition (location, mise à disposition à titre gratuit, accueil solidaire...) qui pourrait nous aider à loger ces familles le plus dignement possible. Nous apportons toutes les garanties financières et le sérieux d'une institution réputée. Contact : contact@emmaus-rennes.bzh / 53 rue de la motte 35630 Hédé-Bazouges.

Prochain conseil
municipal le
vendredi
24/01/2020
à 20h30

ASSOCIATIONS

UNC : ASSEMBLEE GENERALE 2020 – Samedi 18 janvier, 10h, salle Agora. Ordre du jour : compte-rendu de l'année 2019 ; Rapport moral et financier ; Election du tiers sortant ; Questions diverses. La galette des rois et un pot de l'amitié seront offerts aux adhérents, conjoints et sympathisants. Vous souhaitez adhérer à l'association ? Contactez Mr COURTIN au 06.14.21.43.51.

JOLI COLLECTIF / THÉÂTRE DE POCHE - L'année 2020 au Théâtre de Poche commence avec un spectacle féministe à voir en famille dès 5 ans ! Ça s'appelle Chips Gratuites et c'est déjà complet... Mais on vous donne rendez-vous au mois d'avril pour le prochain spectacle à partager entre petits et grands : *Cactus*. Et en attendant, la prochaine actualité ce sera début février avec le spectacle qui a remporté le plus de succès au Festival d'Avignon : Phèdre ! Un comédien parcourt à lui seul toute l'œuvre de Racine en 1h30. À voir Me.5 à Tinténiac, J.6 à Guipel et V.7 à Combourg. Pensez à réserver : 09 81 83 97 20 / billetterie@theatre-de-poche.com

LE NEZ DEHORS - Un froid de canard ! Dimanche 19 janvier, les étangs de Hédé-Bazouges accueillent de nombreux oiseaux d'eau venus profiter de la douceur de l'hiver breton. Venez découvrir ces canards hivernants mais aussi les hôtes permanents de l'étang de Bazouges. Prêt de jumelles. Participation 5 €/personne. Renseignements et inscriptions : Nicolas Hyon : 06 86 94 49 72 / nicolas@le-nez-dehors.fr

MARCHE NORDIQUE - Le 02/01 : La nordic rando en ½ journée : balade de 3h en bords de Rance départ

13h30 du Château de Hédé. Niveau : facile (12 km) Coût : 6€.

Le 03/01 : la nordic rando en journée : entre terre et mer, en passant par le Mont Garrot départ 8h30 du Château de Hédé. Niveau : moyen (23km) Coût : 8€ (Prévoir pique-nique).

BAR'ZOUGES EN JANVIER - Jeudi 16 à 18h30 : Rencontre autour du spectacle « Chips gratuites » du Théâtre de Poche avec les comédiennes de la Cie Barbarie (gratuit). - Dimanche 19 à 17h: Ciné-débat "Sacree Croissance" de Marie Monique Robin. "La croissance n'est pas la solution, mais le problème". Dans une enquête très argumentée, Marie Monique Robin propose des solutions pour passer à un modèle plus local d'économie (agriculture urbaine, transition énergétique et monnaies locales) (gratuit) Le bar est ouvert tous les dimanches de 16h à 19h et les jeudis après le marché de 18h à 21 h. Suivez l'actualité du BarZouges sur Facebook et Twitter: @barzouges et sur www.cequinouslie.fr

HEDEMOUVING - L'Association propose des activités de Fitness, Stretching/Relaxation, Pilates, Cardio Boxe, Body Scult, Zumba et Step pour Adultes et Adolescents. Contact : hedemouving@gmail.com ou Chantal 06 27 15 97 40

CLUB PHILATÉLIQUE – Réunion le 11 janvier à partir de 16h, salle du conseil de Hédé-Bazouges. Renseignements auprès de M. Ferrandon : 02.99.45.47.29.

CLUB DE L'UNION – L'assemblée générale aura lieu le jeudi 23 janvier, dès 14h, suivie de la galette des rois, salle Agora. Tous les adhérents sont invités à y participer. Les personnes qui souhaitent nous rejoindre seront les bienvenues. L'adhésion est de 14€/personne. Renseignements auprès de Mme Denoual : 02.99.45.46.60.

INFOS PRATIQUES

BIBLIOTHEQUE

Toute l'équipe de la bibliothèque vous souhaite une année 2020 agréable et généreuse en lecture ! La bibliothèque vous accueille dès le mercredi 8 janvier 2020 à 15h30. Et la p'tite ludo sera présente ce mercredi 8 janvier de 16h à 17h30, pour choisir vos premiers jeux de l'année ou simplement jouer en famille. Le milieu des livres vous attire, vous avez 2 heures un samedi matin par mois, vous pouvez vous joindre à l'équipe sympathique des bénévoles. Renseignement : biblio@hede-bazouges.fr

PERMANENCES GRATUITES EN MAIRIE

Prendre rdv au 02.99.45.46.18

- MAÎTRE SOLIGNAC - Avocate

Permanence le mardi 14 janvier de 10h à 12h.

- M. SAVIN - Technicien des Bâtiments de France

Permanence le jeudi 16 janvier de 9h30 à 11h

- M. DE CREVOISIER - Architecte Conseil

Lundi 27 janvier de 10h à 11h30

- Mr Louis JOUAN - Conciliateur de justice.

Mardi 28 janvier de 9h à 12h

- ASSISTANTE SOCIALE

Prendre rdv au C.D.A.S de Combourg, 02 99 73 05 69.

- BIBLIOTHEQUE

Ouverte le mercredi de 15h30 à 18h - le samedi de 10h30 à 12h30 et le 1^{er} dimanche du mois.

MISSION LOCALE les mardis de 9h à 12h à la mairie de Tinténiac. Information, orientation professionnelle pour les jeunes de 16 à 25 ans. Rdv au 02 99 82 86 00

POINT INFO JE UNESSE Maison des services, 3 rue de la Mairie, Combourg et 2 rue des Trente, Tinténiac. Contact Céline Goulet au 02 23 16 45 44

AGECLIC le vendredi de 9h à 12h, mairie de Tinténiac. Prendre rdv au 02 23 16 45 45

3 rue de la Mairie à Combourg clic @ageclic .fr

ESPACE INFO ENERGIE A la Maison des Services de Combourg le 3^{ème} vendredi du mois, 9h30-12h. Rdv au 02.23.16.45.45 - infoenergie@pays-stmalo.fr

ADIL - A la Maison des Services de Combourg le 1^{er} et 3^{ème} vendredi du mois, 14h-16h30. 02.99.78.27.27 adil35@wanadoo.fr

CAF - contact auprès de la Maison des services, 3 rue de la Mairie à Combourg, 02 23 16 45 45 maison-des-services@bretagneromantique.fr

RELAIS LA POSTE - VOTRE MARCHÉ 14 rue Jean Boucher Ouvert 7J/7 9h-12h30/15h-19h Contact : 02.99.45.46.32

ANIM'6 - Centre de loisirs pour les enfants et animations pour les ados. Contact : Linda Janvier au 02.99.23.00.59. Inscription sur le site www.anim6.fr

OFFICE DES SPORTS VAL D'ILLE DINGÉ HÉDÉ Multisports pour ado sur les communes du territoire. Site : http://www.osvidh.fr

MARCHÉ TRADITIONNEL Chaque mardi de 7h30 à 13h place de la Mairie à Hédé / **MARCHÉ BIO** tous les jeudis de 16h30 à 19h30 au Mille -Club à Bazouges

MAISON DU CANAL tous les mercredis et dimanches de 14h à 17h

ORDURES MENAGERES tous les jeudis et TRI SÉLECTIF le vendredi 3, jeudis 16 et 30 janvier.

AIRE PROVISOIRE D'ACCUEIL DES DÉCHETS VERTS au siège du Smictom tous les samedis de 9h à 12h et de 14h à 18h

CORRESPONDANT LOCAL Monsieur Guy CASTEL au 06 70 52 37 97 ou aguy.castel@free.fr